

Pôle aquatique du Païcherou à Carcassonne

Décembre 2022

Ce nouvel équipement sportif aquatique propose un édifice contemporain et pérenne qui s'inscrit dans le paysage et participe à la revalorisation des berges de l'Aude.



Le pôle aquatique du Païcherou est implanté dans un méandre de l'Aude en contrebas de la ville.

Le pôle aquatique du Païcherou à Carcassonne, conçu par l'agence d'architecture TAA Montpellier, est implanté au bord de l'Aude sur un terrain situé dans un méandre du fleuve en contrebas de la ville. Il se dresse à l'emplacement de l'ancienne piscine du Païcherou, construite dans les années 1950 et qui a été en grande partie déconstruite. La réalisation de cet équipement sportif aquatique s'est accompagnée de la création, sur 6,5 hectares, d'un lieu dédié aux sports, aux loisirs et à la détente, offrant à la population une zone de nature aux portes du centre-ville.



Le nouvel équipement est formé de deux volumes rectangulaires, décalés en diagonale l'un par rapport à l'autre et posés sur un socle de béton. Le hall d'accueil du public, généreusement vitré, se situe à l'articulation entre les deux volumes.

Respect du paysage et du lieu

« Le site du pôle aquatique du Païcherou est exceptionnel, avec son rapport privilégié à l'Aude et par la relation qu'il entretient entre la cité de Carcassonne et la bastide Saint-Louis », souligne TAA Montpellier. « L'approche architecturale du projet s'inscrit en continuité de l'existant, dans le respect du paysage et du lieu. Le site se trouve dans un méandre de l'Aude et fait face aux domaines agricoles qui s'étendent jusqu'au pied de la cité de Carcassonne. Le pôle aquatique du Païcherou s'inscrit dans un contexte aux dimensions paysagères et historiques fortes. Il s'articule entre architecture, paysage et territoire. Au niveau architectural, le projet accentue les singularités du site. Les dépressions et les effets de socles existants permettent de travailler les vues vers l'Aude et de créer des relations avec le paysage environnant. Au niveau urbain et paysager, les limites et les accès vers le projet s'organisent le long de cheminements de rives, en bordure de cours d'eau. Une grande partie des arbres existants sont conservés sur la parcelle afin d'articuler les entrées. L'identité paysagère est affirmée, avec des vues dégagées sur les berges et les cheminements doux. »



Vue de la façade sud de la halle des bassins. Elle est rythmée par des poteaux porteurs en béton, de 30 cm x 50 cm, espacés selon un pas de trame régulier de 2,55 m et surmontés d'une poutre de couronnement, elle aussi en béton. L'ensemble exprime la grille constructive du projet, dessine son enveloppe et lui confère son identité.

Concernant l'existant, le bâtiment d'origine de la piscine du Païcherou nécessitait une restructuration, autant pour son usage que sa structure, avec un niveau de plage en dessous de celui demandé par la réglementation sur les risques d'inondation. Notre projet s'appuie sur le socle du bâtiment d'origine, qui sert de point de départ. Pour minimiser les impacts aux sols, la plage est surélevée sur son emprise en réponse aux contraintes d'inondation. Cette intention favorise une vue sur le paysage et génère des rapports privilégiés avec l'Aude. »



Les accès vers le pôle aquatique s'organisent le long de cheminements en bordure de l'Aude.

Trame structurelle et architecturale

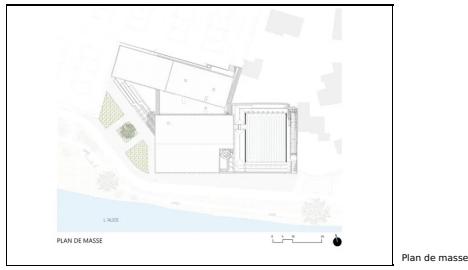
Le nouvel équipement est formé de deux volumes rectangulaires, décalés en diagonale l'un par rapport à l'autre, et posés sur un socle de béton. Leurs façades sont composées par des poteaux de 30 cm x 50 cm en béton, espacés selon un pas de trame régulier de 2,55 m, et des poutres de couronnement, elles aussi en béton. Poteaux et poutres constituent la structure du bâtiment. L'ensemble exprime la grille constructive du projet, dessine son enveloppe et lui confère son identité.



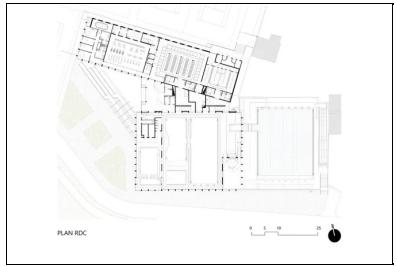
Vue sur le bassin nordique extérieur et sur la halle des bassins.

Depuis le quai du Païcherou, un généreux emmarchement et une rampe conduisent les usagers vers un parvis aménagé sur le socle. Cet espace en surplomb offre des vues en balcon sur l'Aude et le paysage environnant. Il signale l'entrée de l'édifice et lui donne une dimension urbaine. Le parvis donne accès au hall d'accueil du

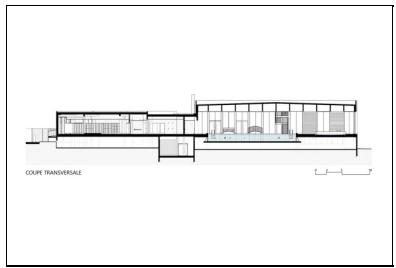
public, généreusement vitré et situé à l'articulation entre les deux volumes. Placé au centre névralgique du projet, il permet d'apercevoir, depuis l'entrée, l'ensemble des activités proposées et de les desservir sans créer de longues circulations.



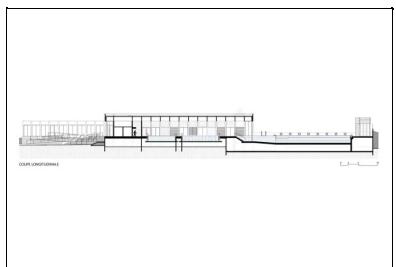
Plan de masse



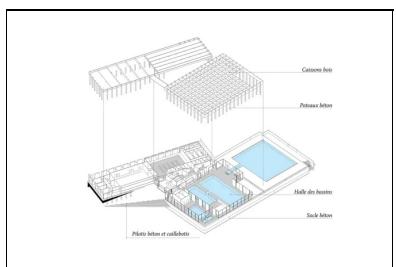
Plan du rez-de-chaussée



Coupe transversale



Coupe longitudinale



Axonométrie

Trois univers : aquatique, balnéo, forme et fitness

Au sud du pôle aquatique, une halle de bassins intérieurs accueille plusieurs éléments forts du programme. Le bassin de natation de 25 m par 15 m possède une zone à 1,30 m de profondeur pour les activités, l'accès des petits et la natation. Un deuxième bassin de 15 m par 10 m est destiné aux activités d'aquagym. Complétant cet ensemble intérieur, un espace balnéo comprend sauna, hammam, douche sensorielle, un bassin avec divers massages. Il possède également un espace extérieur contenant un solarium et un bassin en belvédère sur l'Aude. Ces lieux sont tous très largement éclairés naturellement et bénéficient d'une grande transparence sur le paysage aoutant tout en préservant l'intimité des usagers, du fait de l'existence du socle. Dans le prolongement de la halle, l'espace aquatique extérieur accueille le bassin nordique de 25 m par 21 m utilisable toute l'année, auquel s'ajoutent un pentagliss et des jeux pour enfants.

Le long du parvis d'entrée, au nord de la parcelle, l'autre corps de bâtiment du pôle aquatique abrite l'univers forme et fitness. Il abrite une salle équipée d'appareils de cardiotraining et de renforcement musculaire, un espace de cours collectifs, des salles de massage. On y trouve aussi les vestiaires et les bureaux des services administratifs.



Vue intérieure de la halle des bassins.

Les poteaux en **béton** de l'enceinte périphérique de la halle des bassins supportent une **poutre** de couronnement en béton de 180 cm qui reprend la charpente de la toiture en lamellé-collé formée de caissons réglés sur la trame de 2,55 m. Pour la partie accueil, vestiaires, fitness, bureaux, un système poteaux/poutres et dalle de toiture en béton est associé aux éléments porteurs de **façade**. Le socle en béton du bâtiment accueille les locaux techniques. Pour répondre aux risques d'inondations exceptionnelles, il présente une **porosité** à l'eau en cas de crues. Ce dispositif permet d'absorber les eaux tout en préservant la pérennité de l'édifice.

Fiche technique

Reportage photos : ©Roland Halbe

- **Maître d'ouvrage** : ville de Carcassonne
- **Maître d'ouvrage exploitant** : ESPACEO – SPIE Batignolles
- **Maitrise d'œuvre** : TAA Montpellier ([architecte](#) mandataire), chef de projet associé : Anthony Morinière, assistante : Elodie Burgos
- **BET structure** : BETEM
- **BET fluides** : Patrick Tual
- **Entreprise** : SPIE Batignolles Sud-Ouest
- **Surface** : 2 222 m² surface utile
- **Coût** : 10,8 M€ HT

Programme : réaménagement et extension d'un complexe sportif aquatique.

CONSTRUCTION MODERNE



Retrouvez tout l'univers de la revue Construction Moderne sur constructionmoderne.com

Consultez les derniers projets publiés
Accédez à toutes les archives de la revue
Abonnez-vous et gérez vos préférences
Soumettez votre projet

Article imprimé le 09/02/2026 © ConstructionModerne